NON-APPLICATION DE LA REVALORISATION DES RETRAITES

Les retraités de Sétif montent au créneau

Lors d'une réunion relative à l'étude de la revalorisation des pensions de retraite, le Conseil syndical des travailleurs retraités de la wilaya de Sétif menace d'organiser, sous l'égide de la Fédération nationale des travailleurs retraités, une marche ou un sit-in à l'échelle nationale, et ce, pour dénoncer le mépris affiché par les pouvoirs publics à cette frange de la population.

«Considérant que la mesure portant augmentation des pensions de retraités annoncée lors de la 14e tripartite n'a pas, jusqu'à ce jour, été confirmée, conformément aux promesses données au nom de l'UGTA par son secrétaire général Abdelmadjid Sidi Saïd, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh et plusieurs autres responsables du secrétariat national qui ont tenu des conférences à travers le territoire national, ainsi que les déclarations du directeur général de la Sécurité sociale, M. Bourkaib, faites à la télévision nationale, affirmant que les pensions de retraite seront augmentées de 40% et payées au cours du mois de novembre. Qu'en est-il aujourd'hui de toutes ces promesses ? Plus d'un mois après cette tripartite, les retraités ne voient rien venir, et rien n'a filtré jusqu'à ce jour, à part des déclarations controversées des responsables officiels», peut-on lire dans le procès-verbal de réunion du Conseil syndical des travailleurs retraités de la wilaya de Sétif.

Les retraités rejettent les prétextes fallacieux présentés par les pouvoirs publics pour la non-application de cette mesure d'augmentation. «Devant cette situation qui, malheureusement, ne concerne que les retraités qui, à chaque fois qu'ils demandent une amélioration de leur condition de vie, le problème des ressources financières apparaît comme par enchantement. Devons-nous comprendre que le retraité qui a accompli son devoir par le passé est devenu une charge pour l'Etat et les pouvoirs publics, et ce, malgré la volonté du président de la République de résoudre la situation précaire des retraités par sa décision de relever la retenue de fiscalité pétrolière de 2 à 3%. Malgré cela, nous continuons à vivre les déclarations controversées, montrant du doigt la Caisse nationale des retraites (CNR) comme seule instance responsable de l'amélioration des conditions de vie des retraités, et créer des manœuvres dilatoires repoussant aux calendes grecques la revalorisation de nos pensions de retraite», lit-on encore dans le communiqué.

Et les retraités de demander que cesse ce sentiment de mépris envers ceux qui ont fait la fierté du pays. Ils attirent l'attention des responsables sur la décision qu'ils prendront en réponse à la plateforme de revendications présentée par la Fédération nationale des travailleurs retraités et jugent que l'augmentation de 40% est un minimum acceptable sans pour autant perdre de vue les autres points revendiqués, au nombre de huit, et présentés au Premier ministre lors de la tripartite. «En réponse à toutes ces frustrations de la part des pouvoirs publics, les retraités sont prêts à occuper la rue et faire entendre, encore une fois, leurs cris de détresse et de misère dans lesquelles ils ont vécu pendant des années retenant, la mort dans l'âme, tout espoir de voir leurs pensions améliorées et régularisées au cours du mois de novembre 2011», ajoutent-ils.

Photo : DR

Et les retraités de s'interroger, «Pourquoi les retraités sont marginalisés contrairement à tous leurs frères travailleurs des autres secteurs d'activité du pays qui ont bénéficié d'augmentations de salaires conséquentes et de rappels faramineux, sans pour autant que le problème financier ne soit posé ?»

Et d'avertir les pouvoirs publics : «Nous estimons que ces mesures conduisent à des actes de révolte et de protestation contre cette injustice, voire une incitation à la déstabilisation et à l'anarchie, sinon comment justifier, Messieurs de la tripartite ces doubles mesures et cette partialité vis-à-vis des retraités, si ce n'est qu'un cautionnement en faveur d'un compromis au détriment des classes pauvres et nécessiteuses. D'où est sorti cet argent dépensé par l'Etat et refusé aux retraités qui ne demandent qu'une vie décente et vivre dans la dignité avec leurs familles ?».

A la fin, le Conseil syndical des retraités affirme la détermination et la mobilisation de tous les retraités de la wilaya de Sétif pour crier haut et fort l'obtention de leurs droits légitimes et ne cesseront d'agir en usant de toutes les voies jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

Imed Sellami

SKIKDA/CP1K

La grève de la faim momentanément levée

Les quatre grévistes (ils étaient huit au début) de la faim du complexe des matières plastiques, ont interrompu, mardi, aux environs de 19 h, leur action, entamée le 8 novembre 2011. Il semble que la réunion tenue au complexe des matières plastiques en a été le déclic.

Les deux parties, le directeur général de la division pétrochimie, le directeur du CP1K et la sous-directrice intérimaire du personnel, représentant le côté gestion, et Abbès, Guedmani et Guerza, les délégués des travailleurs, ont convenu d'une série de mesures basées sur la lettre transmise le même jour par le DRH AVAL/SH où il est indiqué la démarche à suivre suite à «l'examen des doléances et revendications du collectif CP1K par le vice-président Aval».

Il s'agit de «traiter et régler les absences des grévistes de mars 2011 ; recenser toutes les préoccupations du collectif relevant des compétences de la hiérarchie ; trouver des solutions aux dossiers soumis à traitement dans le respect des procédures réglementaires, en impliquant notamment le partenaire social et prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux actions nuisant à la santé des travailleurs», lit-on dans le procès-verbal de la réunion. Il sera donc procédé, entre autres, au payement des journées (elles seront commuées en congés), l'annulation de toutes les sanctions prises contre les agents, la cessation des représailles et de l'humiliation des travailleurs du complexe au retrait de la plainte déposée par l'union locale de l'UGTA de Skikda, la partie gestion fera de son mieux pour y remédier.

Trois des cinq revendications, contenues dans 11 points bien distincts, ont été relativement satisfaites.

En revanche au sujet des deux autres, à savoir réintégration de Sonatrach à compter du 1er janvier 2010 et la revalorisation salariale de 25% à partir de juillet 2008, un délai de 20 jours a été accordé à la nouvelle équipe dirigeante de Sonatrach pour les examiner. Concernant le traitement du dossier de la promotion, un comité sera installé pour établir une situation détaillée de ce dossier.

D'ailleurs, Hadji Abbès, délégué des travailleurs, s'en explique : «Nous avons décidé de suspendre momentanément notre grève de la faim pour deux raisons. La première, c'est l'attitude conciliante et le sens de l'écoute dont a fait preuve notre hiérarchie locale. La deuxième, c'est la prise en considération du changement survenu au sommet de notre société, illustré par la nomination d'un nouveau président-directeur général, en la personne d'Abdelhamid Zerguine, et l'élection du syndicat national. Donc, il faut permettre aux nouveaux installés de bien examiner notre cas. Un délai de 20 jours a été accordé. En cas de non-satisfaction de nos revendications, c'est le retour à la contestation». La tenue de l'assemblée générale des travailleurs se fera, selon toujours le même P-V, «à la date arrêtée, conjointement et après consultation des travailleurs».

Le collectif des travailleurs, nullement ingrat, n'oublie pas au passage de mettre en relief les efforts méritoires consentis par la DOS, qui a mis à la disposition des grévistes de la faim le personnel médical et paramédical ainsi que les moyens matériels pour leur assurer le suivi médical nécessaire. Rendez-vous donc est pris dans 20 jours.

Zaid Zoheir

AVIS DE DÉCÈS

La famille Saou, enfants et petits-enfants, famille Sadaoui, Taïbi, Oulmas, Temamt Larbaoui, d'Alger et Tizi-Ouzou ont la douleur d'annoncer le décès de leur père, grand-mère et beau-père,

Saou Mohammed dit Mourad «Akadache de Baba El Mokrani»,

le 23 novembre 2011 à l'âge de 92 ans, suite à une maladie. L'enterrement aura lieu le jeudi 24 novembre 2011 au cimetière de «Mdouha» à Tizi-Ouzou, après salat dohr. La levée du corps aura lieu à son domicile, ex-rue Courbet, à Tizi-Ouzou à partir de 12h. Il est demandé à ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire en cette douloureuse circonstance et de prier Dieu-Tout-Puissant de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.»

HUAWEI TÉLÉCOMMUNICATIONS ALGERIA

Les travailleurs algériens maintiennent leur débrayage

Les travailleurs algériens de la société Huawei Telecommunications Algeria maintiennent toujours leur mouvement de grève illimitée. Appelée à des négociations avec l'employeur lors de la première journée de la grève, la section syndicale de Huawei, affiliée à l'UGTA, a qualifié cette première rencontre d'«échec».

Dans un communiqué rendu public, cette section syndicale souligne «la persistance de l'employeur à prendre à la légère leurs revendications et à minimiser leur mouvement de grève illimitée».

Face à ce «blocage», les grévistes ont tenu, hier, une assemblée générale, où il a été décidé de poursuivre le débrayage jusqu'à l'aboutissement à un résultat satisfaisant, selon ledit communiqué.

Synthèse Rym N.